



17.300 1000

изъ книгъ Василія Сергъевича Шереметева.

HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

TOME DEUXIÈME.

D'ANGLETERRE

PAR OLIVIER GOLDSMITH,

CONTINUÉE JUSQU'EN 1815 PAR CH. COOTE,

ET JUSQU'A NOS JOURS PAR LE TRADUCTEUR,

MME ALEXANDRINE ARAGON,

AVEC NOTES

DE MM. THIERRY, DE BARANTE, DE NORVINS ET THIERS



PARIS.

E. HOUDAILLE, ÉDITEUR, RUE RICHELIEU, 28.

HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

CHAPITRE XXVI.

MARIE.

De l'année 1553 à l'année 1558.

La mort d'Édouard ne servit qu'à préparer de nouveaux troubles à un peuple qui n'avait déjà que trop souffert de la corruption de ses rois et de l'ambition turbulente de la noblesse. Le royaume n'était ni tout-à-fait héréditaire ni tout-à-fait électif; la naissance, il est vrai, établissait les droits au trône, mais le consentement du peuple était nécessaire pour soutenir toute prétention héréditaire. Ce mode de succession est le meilleur de tous lorsqu'il est sagement conduit; car il est un obstacle à l'aristocratie qui résulte toujours d'un gouvernement purement électif, et à la tyrannie qui existe trop souvent lorsque l'hérédité n'est point restreinte dans de justes bornes.

Un monarque despote, et qui cherche à étendre ses prérogatives, se considère simplement comme le possesseur de son royaume et non comme le protecteur de son peuple. Dans ce cas, il est naturel qu'il lègue ses états à celui qu'il juge propre à le remplacer, et qu'il fasse de sa seule volonté une règle de conduite pour ses sujets. C'est ainsi que Henri VIII fit son testament, dans lequel il établit l'ordre de la succession suivant son caprice. Édouard, son fils, fut désigné le premier; Marie, sa fille aînée, qu'il avait eue de Catherine d'Espagne, vint en second lieu, quoique certaines expressions du testament donnassent

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

à entendre qu'elle était illégitime; venait ensuite Élisabeth, fille d'Anne de Boleyn, désignée également comme illégitime, bien que ses droits lui eussent été rendus du vivant de son père.

Après les enfants du roi, venaient ceux de ses sœurs. Les descendants de la duchesse de Suffolk, sa plus jeune sœur, étaient désignés avant ceux de sa sœur aînée, la reine d'Écosse, préférence qui, selon l'opinion de chacun, n'était fondée sur aucun sentiment de justice. Ce testament fait par un roi dont la volonté était absolue, fut cependant annulé par les intrigues de Northumberland, d'après l'avis duquel un nouveau testament fut fait, ainsi que nous l'avons vu, en faveur de lady Jeanne Grey et au préjudice de tous les autres prétendants. Maintenant le trône paraissait disputé par quatre princesses qui pouvaient faire valoir également leurs droits à la succession: Marie, Élisabeth, la jeune reine d'Écosse, dont les droits étaient incontestables, en supposant que les deux filles de Henri fussent illégitimes, et lady Jeanne Grey qui pouvait alléguer le testament qu'Édouard VI venait de faire en sa faveur.

De ces quatre princesses; deux seulement soutinrent leurs droits à la couronne: Marie, confiante dans la justice de sa cause, et lady Jeanne, qui avait pour appui le duc de Northumberland, son beaupère. Marie, élevée parmi des prêtres qui lui avaient enseigné à préférer le martyre au renoncement à sa croyance, était imbue de toutes les superstitions du catholicisme. Ayant toujours vécu dans la contrainte, elle était d'un caractère sombre et réservé; fidèle à ses principes, elle avait constamment refusé, même pendant la vie de son père, d'adopter les nouvelles opinions. Son zèle outré la rendait aveuglément attachée non-seulement à sa doctrine, mais encore au clergé catholique.

Jeanne Grey était au contraire du parti des réformés; quoiqu'âgée de seize ans seulement, elle avait une force de jugement que les femmes possèdent rarement; tous les historiens s'accordent à dire que son instruction et la solidité de son esprit la rendaient la merveille de son siècle. Ascham, précepteur d'Élisabeth, allant un jour rendre visite à Jeanne, chez son père, dans le comté de Leicester, la trouva lisant en grec les œuvres de Platon, tandis que tout le reste de la famille était à la chasse. Jeanne remarqua la surprise d'Ascham, et l'assura que la lecture de Platon lui procurait beaucoup plus de jouissance que les jeux et les plaisirs les plus recherchés. Il est certain qu'elle paraissait née pour la philosophie plutôt que pour l'ambition.